



COMMISSION des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES



Suite à la parution dans le Hebdo Foot N° 947 du 16 septembre 2025, la situation des installations ci-dessous est régularisée :

625100401 – LIEVIN -Stade Michel Bénézit 1

625400101 – MAISNIL les RUITZ - Stade Municipal

626660101 – PONT à VENDIN - Stade de l'Avenir

Le stade des Plantigeons de CARVIN est transformé en terrain Synthétique à compter du 19 septembre 2025.

Les décisions officielles de classement seront prises lors de la CRTIS du 13 octobre 2025.

Le Président de la Commission :
Jean Paul TURPIN